

Action sociale de la CAF du Val d'Oise



La Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise accorde à ses bénéficiaires, sur ses fonds d'action sociale dans la limite du budget dont elle dispose, des aides financières individualisées aux familles sous forme :

- d'aide sur projet : demande réalisée par un travailleur social de la CAF dans le cadre d'un accompagnement social soumis à une commission pour décision,
- d'aide sur critères : demande étudiée sur la base de critères prédéfinis par la CAF,
- d' aide exceptionnelle : demande instruite par un travailleur social soumise à une commission pour décision.

Documents

[Portrait social de la CAF 95, en juin 2018](#)

Liens utiles

[Site internet de la CAF](#)